

changé. Je croyais que les libéraux avaient sûrement appris quelque chose depuis le temps. Certains libéraux sont certes d'une nouvelle race de chats aux idées plus modernes.

**Une voix:** Ils font toujours le même miaou.

**M. Burton:** J'étais assez optimiste, mais je me faisais des illusions. Les libéraux ont abordé le Règlement avec l'arrogance, le despotisme et l'attitude dictatoriale qui les caractérisent.

**Une voix:** Et votre attitude?

**M. Burton:** Nous parlons du Règlement de la Chambre que vous essayez d'imposer au Parlement et tout le pays. La règle 16A, avant Noël, et la règle 75c sont imposées d'en haut sans égard au fait qu'elles écraseront toute opposition qui s'élèvera contre la machine du cabinet libéral. Les députés remarqueront que j'ai parlé de la « machine du cabinet libéral », car les vis-à-vis eux aussi savent que c'est de là que viennent les pressions. Ces deux règles 16A et 75c, que le gouvernement a imposées au comité en usant de son pouvoir, ont placé de nombreux partisans du gouvernement dans une situation délicate. Quand j'ai dit l'automne dernier qu'il ne fallait pas attendre de bonnes modifications du Règlement, je m'appuyais en partie sur le fait que les députés ministériels de l'arrière-plan comptent beaucoup d'hommes doués, intelligents, instruits et dévoués.

**Des voix:** Bravo.

**M. Burton:** Tous les députés qui possèdent ces qualités sont mis à dure épreuve et doivent faire un choix cruel—soit défendre leurs convictions et leurs principes en s'opposant à l'article 75c, soit s'incliner devant l'autorité qui s'appesantit sur eux et qui provoquera en définitive la chute du gouvernement. Je regarde en face et je vois de nombreux députés qui possèdent les qualités dont j'ai parlé; le député de Scarborough-Est (M. O'Connell), le député de Sarnia (M. Cullen), le député de Kamloops-Cariboo (M. Marchand), le député de Prince George-Peace River (M. Borrie) et d'autres encore. Je sais que ce sont des députés sincères et des travailleurs acharnés. Mais je prétends que chacun d'eux, en fait, tous les députés sont rendus au point où ils doivent décider s'ils défendront les principaux fondamentaux sur lesquels repose le fonctionnement efficace des institutions démocratiques ou s'ils céderont aux pressions exercées sur eux actuellement.

S'ils acceptent de devenir des marionettes entre les mains de leurs chefs et de le rester, ils doivent faire leur choix dès maintenant. C'est le point décisif pour bon nombre de vis-à-vis. Ils devront faire un choix très difficile et important. Il y a d'autres députés sincères et travailleurs de l'autre côté de la Chambre. Il y a le député de Grenville-Carleton (M. Blair) qui a présenté la motion à l'étude. Il est certainement sincère et laborieux. Je suis sûr qu'il s'efforce de faire du bon travail, mais il se heurte à un obstacle très particulier.

● (9.10 p.m.)

Je me rappelle que le député de Grenville-Carleton a fréquenté la même université que moi, il y a des années. On prédisait déjà un brillant avenir au député: il pourrait un jour devenir un membre du cabinet fédéral ou le premier ministre du pays. On avait l'impression que, à vrai dire, il ne se plaindrait pas trop qu'on le fasse entrer dans le cabinet du gouvernement actuel. Je ne critique pas l'ambition du député, mais je crois que lui aussi doit maintenant faire un choix très embarrassant. Il doit décider s'il cédera aux pressions qu'exercent sur lui les coteries gouvernementales d'initiés ou s'il défendra ses convictions. Le député a souvent paru être très mal à l'aise quand la Chambre poursuivait le débat actuel sur les divers points de la procédure et du Règlement. J'estime que si un député a, en fait, de telles ambitions, il se trouvera mieux à la longue de défendre ses principes et ses convictions à l'heure actuelle. L'histoire peut se répéter et elle se répète. Certains gouvernements libéraux sont devenus arrogants et autocratiques avec le temps. Le gouvernement actuel l'est devenu plus vite que les prédécesseurs. Cela peut provoquer la chute d'un gouvernement quelle que soit sa nuance politique. Certains députés, ministériels surtout, croient volontiers que le public ne s'intéresse guère à des questions comme le Règlement ou les modifications qu'on y apporte. Mais, monsieur l'Orateur, l'histoire a appris aux citoyens à être beaucoup plus sensibles à ce qui touche les droits fondamentaux que les politiciens ne seraient portés à le croire. La réaction peut être lente ou à retardement, mais elle est inévitable et il n'est aucun politicien qui l'ignore sans risques. L'arrière-ban du gouvernement se trouve donc devant un choix important et délicat. S'opposera-t-il aux décrets autocratiques de ceux qui ont la haute main sur le parti, ou bien laissera-il ce dernier s'engager sur la longue pente glissante qui aboutit à l'oubli politique?